

BILL RELATIF A L'AIDE POUR L'AVANCEMENT DE L'INSTRUCTION AGRICOLE—Suite.

M. Macdonald (Pictou)—Question qui divise les partis—9089; la situation—9090; l'anomalie de la rédaction du bill—9090.

M. Hughes (King, I.P.-E.—Journaux dénaturent grossièrement l'attitude de l'opposition—9090; l'objet du bill est de servir de pion sur l'échiquier politique—9091; empiéter sur les droits des provinces—9092.

M. Gauvreau—A quelles fins on fait servir ce bill—9093.

M. Clarke (Wellington-nord)—Conseils de grande utilité dans l'emploi de l'argent—9093; routes dans le comté de Wellington—9094; route Windsor à Québec—9094.

M. Nesbitt—L'action du Sénat—9095; les probabilités—9095; l'écoulement des marchés—9095.

Le très hon. R.-L. Borden—L'attitude des députés de la gauche—9096; évoquer plusieurs épouvantails—9096; grandes routes des provinces ne rentrent pas dans la catégorie des travaux locaux—9096; n'a pas bien saisi le bill—9097; l'objet en vue—9097; le sentiment du Canada—9098; l'autonomie des provinces—9098.

M. Graham—Manœuvres de corruption—9099; l'une de mes objections—9101; tous les travaux à être exécutés devraient être approuvés par la Chambre—9103.

Amendement de M. Guthrie est rejeté: Pour 43; contre 83—9104.

Vote sur la 3e lecture: Pour 83; contre 44—9106.

3e lecture—9106.

Sanctionné—12534.

BILL RELATIF A L'ALLOCATION DE TERRES FEDERALES A DES SOLDATS.

Hon. M. Crothers—Dépose bill (n° 232) concernant l'allocation de terres fédérales à des soldats de la milice ayant fait du service actif dans le Nord-Ouest—10987.

1ère lecture—10987.

2e lecture—11985.

3e lecture—11985.

Sanctionné—12534.

BILL RELATIF AUX ARTICLES D'OR ET D'ARGENT.

Le très hon. R.-L. Borden—Dépose bill (n° 108) concernant la manufacture, le poinçonnage et la vente d'articles composés d'or, d'argent et d'objets en or plaqué et en argent plaqué—3275.

1ère lecture—3275.

2e lecture—8920.

En comité—8920.

BILL RELATIF AUX ARTICLES D'OR ET D'ARGENT—Suite.

Hon. M. Perley—Protéger le public contre la fraude—8920; protéger les manufacturiers honnêtes—8920; principes les mêmes que ceux de la loi actuelle—8921; amendement accepté—8924; loi entrera en vigueur le 1er janvier 1914—8924.

3e lecture—8992.

Sanctionné—10392.

BILL RELATIF AUX BANQUES D'EPARGNES DE QUEBEC.

Hon. M. White—Dépose bill (n° 212) concernant certaines banques d'épargnes de la province de Québec—10438.

1ère lecture—10438.

2e lecture—10825.

En comité—10825.

3e lecture—10827.

Sanctionné—12535.

BILL RELATIF A LA LOI DES BANQUES (AMDT).

Hon. M. White—Dépose bill (n° 36) concernant les banques—1299; prolongera les chartes de banques jusqu'en 1923—1299; nouvelles sauvegardes pour la protection des souscripteurs—1299; vérification des comptes par un étranger—1300; découvrir les fraudes—1300; formule du rapport annuel surannée—1300; rapports faux et trompeurs—1300; négligence de la part des employés ou des directeurs—1301; la circulation des banques—1301; des billets du Trésor—1301; dix millions de nouveaux billets de cinq dollars—1301; émettre des billets contre de l'or—1302; jusqu'à concurrence de la totalité de la réserve d'or—1302; le Canada deviendra un des principaux pays dépositaires d'or—1303; frais d'administration de la réserve centrale—1304; dépôt de 70 à 80 millions en or—1304; le loisir d'augmenter leur circulation—1304; surveillance exercée par l'association des banques—1305; l'émission des billets du gouv. fédéral—1305; réserve d'or sous le contrôle de quatre administrateurs—1306; emprunter des fonds à une banque sur la garantie des grains—1308; fusion de banques (mergers)—1309; notre système de banque constitue une forte situation financière—1312; la protection des déposants—1312; un fonds pour la protection des déposants ne serait pas possible—1314.

M. Oliver—Il y a des banques qui détiennent des propriétés qui leur coûtent des millions de dollars et qui sont indiquées dans leurs comptes par des chiffres insignifiants—1315.

Hon. M. White—Aucune disposition particulière à ce sujet—1315.

M. Pugsley—Les banques sont allées beaucoup trop loin et font concurrence aux propriétaires d'immeubles—1316; la loi devrait interdire aux banques de faire